Image not found or type unknown

horaire plus possible

Par **Bty**, le **28/02/2023** à **09:42**

Bonjour,
Je vous explique ma situation je travaille dans un magasin de déco depuis plus d'un an en CDI en 30h je travaille tous les samedis et je n'ai jamais deux jours consécutifs..
tout se passait bien au début puis on a eu un changement de situation mon conjoint a changé de boulot (samu) donc horaires décalés

Je fini tous les soirs a 19h j'ai demandé à ma patronne si c'était possible de finir a 18h pour aller chercher mon fils de 3 ans a la garderie le soir au mois de décembre elle a accepté et m'a dit "je te laisse jusqu'au 31 décembre pour trouver une solution car je te remet tes 19h en janvier" je lui ait bien dit que je n'avais aucune solution pour mon fils il n'y a que moi qui puisse aller le chercher..
(Je suis la seule à avoir un enfant en "bas âge" dans l'entreprise..)

Pour le mois de janvier elle a bien voulue me laisser mes 18h et en février je lui ai dit que 19h était possible car mon conjoint travaillais de.nuit.

La je rentre de vacances elle m'a changé mes plannings et mes jours de repos! sans rien dire bien sûr et la garderie a déjà été réservé c'est impossible de s'organiser comme ça ! et je suis dans l'obligation de finir a 18h je ne vais pas laisser mon fils a la rue

Je ne sais donc pas quoi faire ..

De plus j'attends mon deuxième enfant quand je lui ai annoncé elle m'a dit "mais comment vous allez faire déjà qu'avec un vous galèrez" mot pour mot et "tu veux rester mère au foyer c'est ça"..

Elle parle mal a ses employés nous traite de cons, d'handicapés a deux de mes collègues

Un soir en fermant la caisse j'ai eu le malheur d'avoir un faux billet de 10€ mot pour mot elle m'a dit "c'est pas grave tu le laisses dans la caisse tu le donneras demain a une petite vieille" je n'en revient toujours pas ..

Une collègue qui a eu le covid l'année dernière lui a dit par message elle lui a répondu "c'est pas grave vient quand même on dira juste que tu es malade .."

Un jour elle m'a engueuler comme pas possible pour une palette mal filmé elle a réussi à me faire pleurer elle parle très mal a ses employés

Et il y a tellement d'autres choses à dire..

Elle est inhumaine et complètement folle n'a pas d'enfant elle vie que pour son entreprise

Tout le monde n'en peut plus d'elle mais personne ne dit rien .. jamais .. moi je n'en peux plus d'avoir une personne comme ça il y a des jours elle est bien et d'autres la plus part du temps ou pas du tout ..
Le matin on arrive on se dit elle est comment aujourd'hui ?

Par **P.M.**, le **28/02/2023** à **16:44**

Bonjour,

Je ne vois pas d'interrogation à votre exposé mais puisque vous êtes à temps partiel votre contrat de travail devrait prévoir la répartition de jours de travail et l'horaire pour chacun deux...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés